



Demande indemnisation suite erreur diagnostic

Par **tallrob**, le **11/01/2012** à **14:53**

Bonjour, J'ai consulté il y a environ 3,5ans un généraliste pour du mal dans la bouche. Ce généraliste ma soignée pour des aphtes ce à l'aide de différentes pommades. Le mal perdurait et malgré le changement de ces "pommades" le mal empirait. Mécontente je lui ai demandé un rendez vous chez un spécialiste (oto rhino laryngologiste de son état) Après examen il s'est avéré que j'avais des lichens dans la bouche. ce docteur a enlevé une grande partie de ces lichens et les a fait analysé, puis a écrit a mon médecin généraliste en lui demandant de m'envoyer consulter un stomatologue (ce qu'il n'a pas fait). Le mal persistant de guerre lasse j'ai changé de médecin généraliste. Ce dernier ma envoyée vers l'oto- rhino.. afin qu'il luge de l'évolution de la situation. l'oto rhino avouant son impuissance ma orinrée vers un stomatologue. Diagnostic "carcinome labial "Rendez-vous avec l'anesthésiste opération soins .Souffrance, gêne constante pour m'alimenter ablation du muscle droit du côté de la bouche perte salaire dépense substantielle imprévue etc.. Cela m'a amenée à demander un dédommagement à la médicale de France après expertise médicale auprès du Dct***** docteur en chirurgie-dentaire et titulaire d'un DIU 'aptitude à l'expertise médicale de la faculté de médecine de ***** . La médicale de France conteste les compétences du Dct ***** et conteste toute responsabilité de mon précédent médecin généraliste. Que puis je faire dans l'état actuel des choses afin d'obtenir réparation . Merci . MME ***** Mariejeanne ***** tel:*****rnrn[fluo] **Ne pas inscrire de noms et de n° de tél sur un forum...**[/fluo]

Par **chaber**, le **13/01/2012** à **11:37**

bonjourrnrnvotre dossier n'est pas gagné d'avance.rnrnConsultez un avocat spécialisé qui

pourra évaluer un succès ou non de poursuites

Par **CHASSAIGNE**, le **07/06/2013** à **11:32**

[fluo]bonjour[/fluo]rnaprès une chute chez moi j ai fait venir mon medecin sont dianostic surement fracture de cote pas de radio 3 JOURS APRES JE SOUFFRE LE RAPELLE JE NE PEUS PAS DORMIR ALLONGE IL ME DIT DE DORMIR ASSIS LE 10EM JOUR MA SEOUR ME VOYANT DANS CETTE ETAT LUI MET LA PRESSION ELLE M HOSPITALISE ENFIN A BERGERAC L HOPITAL NE PEUS RIEN FAIRE JE SUIS DRIGE SUR BORDEAUX DIANOSTIC HEMOTORAX ON ME PLONGE DANS UN COMAS ARTIFICIEL 15J J AI PERDUE L USAGE DES MENBRES INFERIEUR CAR J AI LA MALADIE DE CHARCOT MARIE JACOB LE NEUROLOGUES EST FORMEL LE COMA A AGRAVER MA MALADIE J AI TOUCHE 300000ER CAR J AVAIS UNE ASSURANCE A PRESENT JE DEMANDE A MON MEDECIN DES COMPTES CELUI CI SANS MOQUErn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **07/06/2013** à **12:00**

bonjour chassaigne, rn rn Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre rn rn Veuillez réécrire votre question en évitant la majuscule très pénible à lire